



MA FERME DEMAIN ?

2 JOURNEES DE FORMATION POUR REFLECHIR ET PRENDRE EN MAIN LA TRANSMISSION DE SON EXPLOITATION

Au programme :

- Comment se préparer à transmettre ?
- Rester ou partir de la maison d'habitation ?
- La rencontre et les relations avec des potentiels repreneurs
- Les choix économiques et juridiques
- Les problèmes fonciers
- Les démarches administratives



Centre paroissial
81120 Réalmont

LUNDI 14 FEVRIER >> S'INFORMER SUR LES MODALITES JURIDIQUES DE LA TRANSMISSION

Marion SABATIER, avocate en droit rural

LUNDI 21 MARS >> SE PROJETER DANS LE PROJET DE TRANSMISSION

Chantal TRESSERA, formatrice et médiatrice à l'ATAG (*Association Tarnaise pour le Développement de l'Agriculture de Groupe*)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE auprès de l'ADEART

Maison des associations – 81100 Castres
Tél : 05 63 51 03 70
Courriel : adeart.tarn@free.fr

